

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2639

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes et des demandeurs d'emploi (MEJ) - Attribution d'une subvention à l'association SOLEN pour son programme d'actions 2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2639**

commission principale : développement économique

objet : **Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes et des demandeurs d'emploi (MEJ) - Attribution d'une subvention à l'association SOLEN pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte de la délibération

Le territoire des Lômes et Coteaux du Rhône comprend 10 Communes du sud-ouest de l'agglomération : Sainte Foy lès Lyon, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Irigny, Charly, Vernaison, Grigny et Givors.

Sur ce territoire, un tissu dense de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) côtoie de grands groupes industriels dans les domaines des industries chimiques et pharmaceutiques (Azéma et Boiron), textile-cuir-habillement (Hermès), automobiles (JTEKT) ou agro-alimentaires (Lustucru, Distribuer) qui pèsent fortement sur l'emploi local.

Ce tissu historique est fortement impacté par la crise économique actuelle. Entre 2010 et 2011, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8 % sur le territoire des Lômes et Coteaux du Rhône contre 5 % à l'échelle de la Communauté urbaine de Lyon.

Dans ce contexte, l'emploi ainsi que le traitement des besoins en ressources humaines constituent une forte problématique sur le territoire des Lômes et Coteaux du Rhône : l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi pèse sur le développement économique global du secteur. En effet, le manque de main d'œuvre adaptée, répondant aux attentes des entreprises du territoire, est un véritable frein au développement des entreprises locales. Ceci a justifié la mise en place d'actions spécifiques à destination des entreprises. Les plus représentatives sont :

- le dispositif Sécurise'Ra permettant un travail en profondeur avec les TPE et PME sur leur stratégie en matière de ressources humaines, de recrutement et de sécurisation des parcours professionnels,

- la mise en place d'un réseau d'acteurs opérationnels Réussir l'emploi sur l'ouest lyonnais (RESOL) regroupant les acteurs de l'emploi et de l'économie permettant de traiter et de répondre aux postes non pourvus dans des entreprises et d'amener de la lisibilité en matière d'interlocuteurs oeuvrant dans le domaine de l'emploi vis-à-vis des entreprises.

L'action de mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes et des demandeurs d'emploi (MEJ) conduite par SOLEN

SOLEN est la fédération de 4 associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (AEZA, ADER OUEST, ABCIS et UPEF) et représente près de 400 adhérents couvrant les territoires de Lômes et Coteaux du Rhône, les Monts et Vallons du Lyonnais et de la Vallée du Garon.

En complément de l'action traditionnelle des acteurs de l'emploi sur ce territoire, la fédération des associations d'entreprises du sud ouest lyonnais (SOLEN) développe l'action Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes et des demandeurs d'emploi (MEJ). Cette action doit permettre de développer un véritable service en répondant aux difficultés croissantes de recrutement pour les entreprises du territoire et ce, en lien avec le programme du réseau d'acteurs RESOL.

Bilan de l'action conduite en 2010

- 530 entreprises ont été contactées,
- 525 candidats contactés, 327 reçus en entretien, 59 personnes ont bénéficié d'un placement dans une entreprise par l'action MEJ,
- une journée Chrono des commerciaux dédiée au recrutement a été organisée, ce qui a permis à 30 personnes de bénéficier d'un emploi.

Programme d'actions 2011

L'objectif fixé pour 2011 est de réussir le recrutement de 50 à 75 demandeurs d'emploi, dans un contexte de manque de visibilité quant à l'avenir du nombre d'entreprises.

Il s'agit aussi de travailler au rapprochement avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire au sein du réseau RESOL afin de renforcer la synergie dans leurs champs d'actions respectifs de l'offre aux entreprises.

Enfin, il s'agit d'organiser une 3ème journée Chrono des commerciaux, qui a pour objectif de traiter de manière spécifique les difficultés de recrutement.

Le soutien de la Communauté urbaine de Lyon à ce projet s'inscrit pleinement dans le développement d'une offre de services aux entreprises de la Communauté urbaine, plus spécifiquement sur l'ensemble de l'ouest lyonnais.

Budget prévisionnel du projet MEJ pour 2011

Dépenses prévisionnelles	Montant (en € TTC)	Recettes prévisionnelles	Montant (en € TTC)
charges de personnel	43 300	autofinancement (SOLEN)	26 700
		activité	11 000
frais administratifs et de fonctionnement	39 800	subventions	
impôts et taxes	1 500	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	4 000
dotations aux amortissements	1 900	<i>Communautés de communes</i>	22 600
		<i>Communes</i>	10 000
		<i>Conseil général du Rhône</i>	12 000
		produits financiers	200
Total dépenses prévisionnelles	86 500	Total recettes prévisionnelles	86 500

Financement et modalités d'évaluation

La Communauté urbaine de Lyon a accordé à l'association SOLEN, pour la période 2009-2010, la somme de 10 000 € et souhaite apporter à nouveau sa contribution financière pour la mise en œuvre de cette action, à hauteur de 4 000 € pour l'année 2011.

L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de postes pourvus grâce aux actions entreprises,
- le nombre d'entreprises prospectées et de visites effectuées,
- le nombre de formations organisées et le nombre de participants,
- les actions pilotées en lien avec RESOL.

Un comité de pilotage trimestriel réunira tous les acteurs et partenaires du projet MEJ ;

Vu ledit dossier,

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € au profit de l'association SOLEN pour le programme d'actions Mobilisation pour l'emploi des jeunes et des demandeurs d'emploi (MEJ) pour l'année 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association SOLEN définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - opération n° 0851 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.